

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de Septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT, Loïc BARTHET, Jean-François PERROT.

Absent Excusé : Monsieur Joël VIONNET, donne procuration à Madame Brigitte PRÊTRE.

Absent : Monsieur Vincent LAITHIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel FRANCHINI.

1/ Approbation du Compte-Rendu du 25 Août 2025

Le Procès-verbal du 25 Août 2025 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ SISPEA RPQS 2024 Commune

Madame le Maire nous fait part du rapport de Sispea pour notre eau potable, nous avons 3 abonnés de plus qu'en 2023, donc un peu plus de consommation sur notre réseau. Les analyses aux nombres de 14, que ce soit microbiologique ou physico-chimique sont toutes conformes et le rendement de notre réseau est de 98,9 %. Nos tarifs restent inchangés, soit 65 € la Part Fixe et 1.03 € / m3 Consommé.

Le Conseil Municipal par votre à main levée soit 10 voix pour valide ce RPQS 2024 d'après SISPEA.

3/ Syndicat Eaux de Joux RPQS 2024

Madame le Maire nous fait part du RPQS 2024 du Syndicat des Eaux de Joux, les volumes achetés correspondent à la facturation 2024. Sur les 9 analyses réalisées, une analyse chimique a été non conforme. Quelques fuites ont été détectées et rapidement réparées. Le rendement est de 82.9 %. Le prix moyen est de 1.42 € le m3 / HT.

Le RPQS 2024 du Syndicat des Eaux de Joux est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité des présents soit 10 voix pour.

4/ Agence de l'Eau / Contre-valeur Eau

À la suite de la réforme de l'Agence de l'Eau, les redevances sur factures vont changer. Suppression de la redevance « pollution domestique » remplacée par les redevances consommation d'eau potable et performance des réseaux d'eau potable. Sur votre facture de consommation de cette année, vous aurez une redevance de conso EP à 0.43 € / m3, la redevance performance des réseaux EP à 0.01 € / m3 soit un total de redevance à 0.44 € / m3 au lieu de 0.29 € / m3. Au vu de cette augmentation, le Conseil Municipal a voté à main levée 8 voix contre et 2 pour. A savoir que la redevance prélèvement reste inchangé à 0.04660 € / m3.

5/ Bois / Vente entre Habitants

Madame le Maire nous fait part que la commission bois en date du 27 septembre a effectué le marquage de 10 lots de bois sur la Coquille pour environ 50 stères. La date de la vente sera le mercredi 15.10.2025 à 20h30 en mairie. Le Conseil municipal a validé le marquage et la vente par 10 voix pour.

6/ Remise des pompes / Dossier D.E.T.R

Au vu de l'état de la remise des pompes, il est souhaitable de la réhabiliter pour garder ce patrimoine. Le Bureau CETEL nous a fait un diagnostic, nous avons reçu deux devis d'artisans mais avant de prendre une décision, une réflexion s'impose. Après renseignement, nous avons droit à de la DETR.

Madame le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier de DETR avec un plan de financement, ceci est accepté à l'unanimité des présents.

7/ Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Ce document est une obligation dans les collectivités, de ce fait, Mme le Maire s'est rapprochée du Centre de Gestion, pour avoir de l'aide. Une personne est venue sur place analyser la situation de travail du personnel. A ce jour, nous avons eu le rapport. Après explications et divers échanges au sein du Conseil Municipal, Mme le Maire leur demande de valider ce document, à l'unanimité des présents, soit 10 voix pour.

8/ Cellules / demande volets Solaire

Madame le Maire nous fait part d'une demande de volets solaires par les locataires pour les cellules. Deux artisans ont répondu à l'offre en faisant chacun un devis. Après discussions, au sein du conseil municipal, une autre proposition fait surface pour des brises soleil orientable. Madame le Maire va demander d'autres devis.

Affaire à suivre...

9/ Questions diverses

- *Ecole de St-Antoine* : il y a eu le changement de 2 radiateurs.
- Madame le Maire nous fait part d'un problème sur le WC public au niveau du voyant rouge, intervention faite sur le changement du monobloc.
- Madame le Maire nous fait part que les agriculteurs ont demandé un nouveau devis à l'entreprise Damien Paquette pour les travaux d'eau sur le Mont d'Or, celui-ci s'élève à 5 527.06 € HT au lieu de 8 655.86 € HT. Le paiement sera 50 % pour la commune et 50 % pour les agriculteurs comme indiqué précédemment.
- Monsieur Valentin LANGLOIS de la DDFIP, notre conseiller aux décideurs locaux nous demande si nous voulons voter les budgets 2026, avant le changement de l'équipe municipale.
Le Conseil est d'accord de les voter avant les élections.
- Un conseiller demande _ à Mme le Maire si une date est arrêtée avec Familles Rurales concernant les enfants qui sont sur liste d'attente. A ce jour, pas encore de rendez-vous.
_ est-ce qu'il peut se renseigner auprès de professionnels pour l'entretien des arbres sur la route du Fort. Nous lui donnons l'autorisation de faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.